

Chancellerie d'État – 2, rue de l'Hôpital, 2800 Delémont

Hôtel du Gouvernement
2, rue de l'Hôpital
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 72 00
f +41 32 420 72 01
chancellerie@jura.ch

AUX PARTIS POLITIQUES
DE LA RÉPUBLIQUE
ET CANTON DU JURA

Delémont, le 9 juin 2023

ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 22 OCTOBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement a ratifié les arrêtés annonçant les élections susmentionnées en vue du renouvellement des autorités fédérales pour la prochaine législature. Ils ont été publiés dans l'édition du Journal officiel N°21 de ce jour.

Afin de favoriser le bon déroulement des élections, nous nous permettons d'attirer votre attention sur les points suivants.

1. Listes électroniques et manuscrites (NOUVEAU)

Nous vous remettons les listes de dépôt des actes de candidatures. Celles-ci sont également disponibles sur la page Internet dédiée aux prochaines élections (www.jura.ch/elections2023). Un envoi électronique des listes des candidats est demandé en plus du dépôt papier afin de faciliter leur saisie dans la nouvelle solution de gestion des élections.

Les documents sont à transmettre de la manière suivante :

- Envoi par courriel à l'adresse chancellerie@jura.ch du fichier Excel contenant les onglets « Liste » et « Candidat-e-s » complété électroniquement (sans les signatures) ;
- Dépôt papier à la Chancellerie d'Etat des feuilles « Liste », « Candidat-e-s » et « Parrains » avec les signatures manuscrites demandées accompagnées des attestations des communes.

La numérotation des listes se fera dans l'ordre de dépôt auprès de la Chancellerie d'Etat. Le délai de remise est fixé au plus tard au lundi **28 août 2023** à 12h00.

Nous vous rappelons que la promotion des candidatures féminines est encouragée afin d'améliorer leur représentation au sein des institutions.

2. Déclaration d'apparement

Nous vous remettons une formule de déclaration d'apparement. Celle-ci est également disponible sur la page Internet dédiée aux prochaines élections (www.jura.ch/elections2023).

Les déclarations d'apparement doivent être remises à la Chancellerie d'Etat signées au plus tard le lundi **4 septembre 2023** à 12h00.

3. Photos des candidat-e-s (NOUVEAU)

Afin de publier les listes des candidat-e-s sur le site Internet cantonal (www.jura.ch/elections2023), nous vous invitons à nous transmettre les photos-portraits de tous les candidat-e-s de votre parti en lice pour les élections au Conseil national et au Conseil des Etats (y compris la section « jeunes »).

Nous vous prions de respecter le format ci-dessous :



Format : .jpg

Dimension : carré

(les portraits seront publiés sur Internet au format 240 x 240 px)

Nous nous permettrons, si nécessaire, de recadrer vos images pour des questions d'unité graphique.

Le moyen de transmission de ces photos vous sera communiqué au cours du mois de juin. Ces fichiers devront nous être transmis jusqu'au **4 septembre 2023** à 12h00.

4. Aide-mémoire

Afin de faciliter le travail des partis politiques, nous vous remettons un aide-mémoire également consultable sur la page Internet dédiée aux prochaines élections (www.jura.ch/elections2023).

Au sujet de l'élection du Conseil national, nous vous rendons particulièrement attentifs aux nouvelles dispositions légales concernant la transparence du financement des campagnes électorales (ch. 1.5 du Guide à l'usage des groupes voulant lancer une candidature) ainsi qu'aux facilités administratives concernant le nombre de signatures (ch. 3.4.5 du même guide).

5. Propagande

Comme lors des élections fédérales de 2019, il ne sera envoyé qu'une enveloppe de propagande par ménage pour les deux scrutins. Nous vous communiquerons prochainement les quantités détaillées par commune. Le dernier délai pour la remise du matériel de propagande a été fixé au **15 septembre 2023**.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, vous remercions de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Laura Frund et Coline Steullet-Scherrer
Responsables des droits politiques

Annexes : - Deux fichiers Excel d'actes de candidatures (un pour chaque élection)
- Formule de déclaration d'apparement
- Aide-mémoire
- Guide à l'usage des groupes voulant lancer des candidatures